

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 25 novembre 2019



Membres présents : M.DAVID, Mme BOSCHER, M.JONVEL, M.COSTARD, Mme MERCIER, M.PRIGENT, Mme GUÉRIN, M.BOURRY, Mme NICOLAS, M.GUEMAS, Mme CONNAN, M.ROUILLÉ, M.BRIEND, M.CHATTON, M.GROSSET, Mme BELTRAN, Mme PINOCHET, Mme TREHOREL-PLEINCHENE, Mme HOUZÉ, Mme CARLIER, Mme ROBERT, Mme DEMIRASAL, Melle MADEC, M.PINCEMIN, Melle TOURNEUX, Mme THORON, Mme CLERET.

Membres absents excusés : Mme LEMORDANT, M.LE BRIAND, M.MAHÉ, Mme MÉNARD, M.RAULT.

Membres absents : M.BERHAULT

Ordre du jour :

1. Domaine administratif

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour.
- 1.2. Désignation du secrétaire de séance.
- 1.3. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 08 octobre 2019.
- 1.4. Installation de la commission permanente
- 1.5. Installation du conseil de discipline
- 1.6. Installation de la commission hygiène et sécurité
- 1.7. Installation du conseil de vie collégienne ou CVC

2. Vie scolaire et pédagogique

- 2.1. Prévision d'effectifs rentrée 2020 (info)

3. Domaine financier

- 3.1. Contrat entretien système alarme incendie SSI (vote)
- 3.2. Contrat maintenance matériel de cuisine (vote)
- 3.3. Budget voyage Grande-Bretagne (vote)
- 3.4. Budget voyage Espagne (vote)
- 3.5. Budget voyage Allemagne (vote)
- 3.6. Budget voyage Arreau (vote)
- 3.7. Budget voyage Bernières (vote)
- 3.8. Budget 2020 (vote)
- 3.9. Délégation de signature du CA au chef d'établissement pour signer les contrats, conventions au titre de l'année 2020 (vote)

4. Questions diverses

Ouverture de la séance à 18h05.

23 membres sont présents.

L'Ordre du Jour est adopté. Mme DEMIRASAL est secrétaire de séance.

Le PV du CA précédent est adopté.

Arrivée de 3 membres du CA (M. GUEMAS, Mme BELTRAN, Mme THORON)

I. Domaine administratif

Installation des commissions

Commission permanente 12 membres (composition réglementée)			
Principal	4	1	M. DAVID
Principale adjointe		1	Mme BOSCHER
Gestionnaire		1	M. COSTARD
Conseillère départementale		1	Mme CLERET (titulaire) M. RAULT (suppléant)
Personnels enseignants et d'éducation (élus)	4	3	Mme TREHOREL (titulaire) M. BARON (suppléant)
		3	M. BRIEND (titulaire) M. CHATTON (suppléant)
Personnels ATSS (élus)	4	4	Mme HOUZE (titulaire) M. LE BRIAND (suppléant)
		1	Mme MENARD (titulaire) Mme CARLIER (suppléant)
Parents d'élèves (élus)	4	3	M. BOURRY (titulaire) M. ROUILLE (suppléant)
		3	M. PRIGENT (titulaire) Mme NICOLAS (suppléant)
Elèves (élus)	4	4	Mme GUERIN (titulaire) Mme GOHIER (suppléant)
		1	M. PINCEMIN (titulaire) Melle CANEVET (suppléant)

Conseil de discipline 14 membres (composition réglementée)			
Principal	4	1	M. DAVID
Principale adjointe		1	Mme BOSCHER
Gestionnaire		1	M. COSTARD
CPE		1	Mme MERCIER
Personnels enseignants et d'éducation (élus)	5	4	Mme COUSIN (titulaire) M. BERTA (suppléant)
		4	M. GROSSET (titulaire) M. CHARLES (suppléant)
Personnels ATSS (élus)	5	5	M. MAHE (titulaire) Mme BELTRAN (suppléant)
		5	Mme PINOCHET (titulaire) Mme CLEMENT (suppléant)
Parents d'élèves (élus)	5	1	Mme DEMIRASAL (titulaire) Mme CARLIER (suppléant)
		3	M. LE FLOCH (titulaire) M. GUEMAS (suppléant)
Elèves (élus)	5	3	M. BALAN (titulaire) M. PRIGENT (suppléant)
		3	M. ROUILLÉ (titulaire) M. BOURRY (suppléant)
Elèves (élus)	5	2	Melle TOURNEUX (titulaire) Melle BOURRY (suppléant)
		2	Melle MADEC (titulaire) Melle ANTONIO DA COSTA (suppléant)

CHS 16 membres (composition réglementée)				
Principal	5	1	M. DAVID	
Principale adjointe		1	Mme BOSCHER	
Gestionnaire		1	M. COSTARD	
CPE		1	Mme MERCIER	
Directeur SEGPA		1	M. JONVEL	
Conseillère départementale		1	Mme CLERET	
Personnels enseignants et d'éducation (élus)	4	2	Mme BELTRAN (titulaire) M. LE BRIAND (titulaire)	M. MAHE (suppléant) Mme HOUZE (suppléante)
Personnels ATSS (élus)		2	Mme CARLIER (titulaire) Mme ROBERT (titulaire)	Mme MENARD (suppléante) Mme DEMIRASAL (titulaire)
Parents d'élèves (élus)	4	2	Mme THOMAS (titulaire) Mme SOHIER (titulaire)	M. BALAN(suppléant) M. LE FLOCH (suppléant)
Elèves (élus)		2	XXX (titulaire) XXX (titulaire)	XXX (suppléante) XXX (suppléant)
Autres (à titre d'expertise)	3	Mme SALIOU - Médecin scolaire Mme LEBAINBRE - Infirmière scolaire		

Le Principal précise que les représentants élèves seront bientôt connus. Le CHS aborde les questions de sécurité des élèves et personnels. Cette année il sera question de l'élaboration du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), de la sécurité aux abords du collège, sur la pelouse etc. Une visite de l'établissement sera effectuée à la première réunion.

CVC		
Élèves (élus)	M.DABCHY, M.BANGA TIMBET, Melle FAVREL, Melle THOMAS, Melle CORLU, Melle DENMAT, Melle DEBARD, Melles MOKRITZKI Elinka et Mila, Melle CONFAIS, Melle BRUCHET, Melle GUERIN, Melle DU FOU DE Kerdaniel, Melle VIGNUDA.	
Principal	M.DAVID	
Principale-adjointe	Mme BOSCHER	
CPE	Mme MERCIER	
Enseignants	Mme BAZIN	
	Mme CADIEU	
	Mme JAN	
	Mme BROUTE	
Personnels ATSS	Mme DEMIRASAL (supp Mme MENARD)	
Personnel santé social	Mme LEBAINBRE ou M. RAULT	
Parents d'élèves (élus)	M. GUEMAS Mme CONNAN	Mme THOMAS (supp) Mme GUERIN (supp)

II. Vie scolaire et pédagogique

Le Principal indique que le collège atteint cette année l'effectif record de 865 élèves. La population va significativement diminuer en septembre 2020. En effet la carte scolaire va être modifiée du fait de l'ouverture du collège d'Hillion. Le choix est laissé aux familles de façon transitoire pour les élèves déjà engagés dans le parcours scolaire du collège Simone VEIL.

Les futurs 6^e de Pommeret et Coëtmieux seront obligatoirement scolarisés à Hillion. Une enquête a été effectuée auprès des CM2 concernés : sur 40 élèves, 35 iraient à Hillion et 5 à Lamballe pour des motifs de fratrie.

En ce qui concerne les élèves déjà scolarisés à Simone VEIL, le constat est le suivant :

-sur 36 élèves de 6^e = 7 partiraient à Hillion

-sur 35 élèves de 5^e = 1

-sur 34 élèves de 4^e = 2

Ces chiffres sont corroborés par la Direction Académique.

Prévision 2020-2021 :

Niveau	Prévision	Commentaire
6 ^e	140	Sur 177 potentiels, 35 à Hillion et 12 sur PVA. Sur les 130 élèves du Public environ 80% s'inscriraient au collège de Lamballe ce qui ferait un effectif de 105. On ajoute une prévision de 35 dérogations + inscriptions venant du privé ce qui ferait un total de 140 élèves soit 5 divisions.
5 ^e	188	7 départs, 7 divisions
4 ^e	174	1 départ, 6 divisions
3 ^e	180	Actuellement il y a 182 élèves de 4 ^e et 2 départs connus. Estimation dans la fourchette haute car des élèves partent en prépa ou lycée technologique. Cela ferait 6 divisions, la 7 ^e est en discussion au vu des nombreuses arrivées en cours d'année constatées en 3 ^e .
TOTAL	682	

En segpa on reste à 8 divisions soit 120 élèves.

TOTAL 802 élèves

Le Principal explique que la tendance est à la décroissance forte. D'ici 3-4 ans le collège de Lamballe aura un effectif de 700 élèves, effectif qui était programmé du fait de la construction d'Hillion.

III. Domaine financier

Tarif Objets Confectionnés

 **DELIBERATION n°11**

Contrat maintenance des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI)

 **DELIBERATION n°13**

Contrat maintenance des matériels de cuisine

 **DELIBERATION n°12**

Voyage en Angleterre du 10 au 15 mai 2020

 **DELIBERATION n°20**

Voyage en Espagne du 10 au 16 mai 2020

 **DELIBERATION n°18**

Echange Allemagne du 21 au 27 mars 2020 et accueil des correspondants du 2 au 8 mai 2020

 **DELIBERATION n°15**

Voyage à Arreau du 29 mars au 4 avril 2020

 **DELIBERATION n°14**

Voyage à Bernières du 6 au 8 avril 2020

 **DELIBERATION n°19**

Budget 2020

Le Gestionnaire rappelle les grands principes de l'élaboration d'un budget :

- Universalité
- Annualité
- Equilibre
- Unité
- Sincérité
- Spécialité

Le budget est élaboré en 5 services ALO-AP-VE-SBN-SRH.

Le budget est la traduction chiffrée des orientations stratégiques sur un exercice. Il répond également à la nécessaire prise en compte des objectifs fixés par l'autorité académique tout en facilitant l'échange d'informations avec la collectivité de rattachement.

Le budget constitue une composante majeure du pilotage de l'établissement.

Ce qui n'est pas dépensé sur l'année budgétaire retombe dans les fonds de réserve.

Remarques sur les documents présentés :

Dotation de fonctionnement de 67 933 euros.

Au SRH, l'accent est mis sur l'achat de denrées en circuit court.

Bourses (remboursées au centime près par l'Etat)

Le service VE regroupe tout ce qui peut améliorer la vie de l'élève (aides sociales, infirmerie, ligne collège pour effectuer des achats pour les nombreux clubs du midi notamment)

Au service ALO, dépenses d'entretien, téléphone, affranchissement, fournitures etc.

Le service AP regroupe toutes les dépenses pédagogiques, les sorties, la piscine, les voyages etc.

 **DELIBERATION n°16**

Délégation du CA au chef d'établissement pour signer les contrats et conventions

Le chef d'établissement est autorisé à signer les contrats et conventions sous 3 contraintes :

- sur l'année 2020 (pas de contrat pluri-annuel)
- dans la limite des crédits ouverts au budget
- dans le respect du code des marchés Publics

DELIBERATION n°17

IV. Questions diverses

Questions posées par les parents :

- **Dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement, les élèves de 6ème ont eu une séance de prévention. Elle a généré chez certains élèves des réactions émotionnelles très fortes.**

Plusieurs questions de parents ont émergé:

Pourquoi le choix d'un support vidéo? Comment ont été sélectionnés les extraits?

Tous les intervenants ont été formés sur ce sujet?

Pourquoi les parents et les élèves n'ont pas été prévenus de cette intervention?

Dans certaines classes, les élèves ont exprimé des événements graves auxquels ils sont confrontés. Comment cela a-t-il été géré par les intervenants et le collège ?

Quelle suite est prévue à cette intervention?

Qu'en est-il de la prévention pour les classes de 5ème, 4ème et 3ème?

Réponse de la Principale-adjointe : Il a été décidé d'intervenir à la date de la Journée nationale contre le harcèlement scolaire avec l'aide des enseignants qui connaissent ce sujet depuis plusieurs années. L'idée était que sur ces 3 heures tous les élèves reçoivent les mêmes informations au même moment. Une séance type a été mise en place dans chaque classe avec 2 intervenants. Ni les élèves ni les parents n'ont effectivement été prévenus en amont, il s'agit d'un choix de l'établissement qui a voulu provoquer un choc dans le but de libérer la parole et cela a bien fonctionné.

Les extraits diffusés proviennent de l'émission « Infrarouges » de France Télévisions, en présence de 2 intervenants capables de prendre en charge les élèves dans, mais aussi hors la classe. Les parents ont été prévenus le jour J avec le lien de l'émission afin de continuer le débat à la maison.

La Principale-adjointe ajoute que dans la continuité de cette action il y aura au 2^e trimestre l'intervention d'une association et au 3^e trimestre l'intervention d'une personne victime de harcèlement.

Ce thème est ensuite repris en 5^e, 4^e et 3^e par le biais du CESC notamment dont les membres du Conseil d'administration peuvent consulter le planning prévisionnel. Le Principal ajoute qu'il est important d'avoir au moins 3 parents à ces réunions du CESC pour travailler sur ces thématiques.

Une représentante des parents d'élèves déclare que plusieurs parents d'élèves de 6^e se sont plaints de la violence des supports diffusés (élèves qui pleurent, difficultés d'endormissement le soir à la maison...). Elle ajoute que les parents ont eu l'impression à la diffusion des extraits que le reportage ne montrait pas des enfants qui s'en

étaient sortis, qu'il y avait une forte culpabilisation des parents et enfin que le thème du suicide était trop violent pour leurs enfants.

La Principale-adjointe indique que la prévention « gentille » n'a pas démontré son efficacité et qu'il est important de changer de méthode. Les élèves ont eu 3 heures pour libérer la parole et échanger. Il y aura d'autres interventions, le suivi des élèves sera bien évidemment effectué.

Le Principal ajoute que le collège a reçu un message de remerciements quant à l'organisation de cette matinée de la part d'une personne victime elle-même de harcèlement.

- Repas au collège

Les parents remercient le personnel du collège pour l'accueil et l'invitation. Ils tiennent à souligner la qualité du repas et de cette expérience dans sa globalité.

- Circulation autour du collège

Sujet sensible depuis le nouvel établissement, la circulation autour du collège aux heures de pointe ne s'améliore pas au fil du temps, bien au contraire. Les parents souhaitent informer le Conseil d'Administration de leur décision d'entamer prochainement une action vers la municipalité afin de trouver des solutions.

Le Principal en prend note et indique qu'un courrier sera également envoyé aux familles avant les vacances de Noël afin de rappeler quelques règles de sécurité routière et de comportement du conducteurs (problème du stationnement sur les places bus, places handicapées, devant le portail d'accès pompiers, et vitesse excessive notamment.)

L'ordre du jour étant épuisé, le Principal lève la séance à 20h05.

Le Président de séance

Jean-François DAVID

A blue circular official stamp of the Principal of Collège de Lamballe. The stamp contains the text "COLLEGE DE LAMBALLE", "Le Principal", and "22100 LAMBALLE". A blue ink signature is written over the stamp.

La secrétaire de séance

Isabelle DEMIRASAL

A blue ink signature of Isabelle DEMIRASAL.